



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 29 juin 2016 à 14h00 au 716, ch. de la Pisciculture (salles 125-126, 1er étage) Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
 Madame Danielle St-Laurent
 Monsieur Jean-François Delisle
 Monsieur Serge Chénier
 Monsieur Kenneth Hague
 Monsieur Richard Forget
 Monsieur Denis Chalifoux

Était aussi présent : Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier
 Monsieur André Brisson

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 14h00.

2. R.342-06-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2016
4. Approbation du devis et de l'appel d'offres pour l'acquisition de deux camions dix roues à chargement latéral automatisé pour la collecte et transport des matières résiduelles
5. période de questions
6. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

3. R.342-06-2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2016, le Secrétaire-Trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2016, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

4. R.344-06-2016 APPROBATION DU DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE DEUX CAMIONS DIX ROUES A CHARGEMENT LATÉRAL AUTOMATISÉ POUR LA COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la RITL fait actuellement la location sur une base annuelle de deux camions de collecte afin d'accomplir la collecte des matières résiduelles des municipalités membres



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 004-16 décrétant un emprunt et une dépense de 872,120.00 \$ pour l'achat de deux camions dix roues à chargement latéral automatisé pour la collecte et le transport des matières résiduelles a été adopté à la séance du 8 juin 2016

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé pour l'achat de deux camions de collecte à chargement latéral automatisé;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

D'APPROUVER le devis et l'appel d'offres # RITL-010 pour la fourniture et livraison de châssis de camion, de bennes à chargement latéral automatisé pour la collecte et transport des matières résiduelles en ajoutant un interrupteur central et en modifiant trois autres points aux exigences techniques du devis.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

10. **R.345-06-2016** **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance à 14h08.


Pierre Poirier, Président


Joël Éric Portelance, Secrétaire-
Trésorier